



Enervin® + Collis®

*Une association polyvalente pour lutter contre
l'oïdium, le mildiou et le black-rot
Protection jusqu'à 14 jours**

Enervin® : la tranquillité contre le mildiou et le black-rot

⇒ **Performant** :

- Très bonne efficacité préventive contre le mildiou et le black-rot
- Très bonne efficacité sur feuilles et sur grappes pour protéger votre vendange

⇒ **Fiable et régulier** : à base d'amétoctradine, une molécule de référence à mode d'action original (inhibition des sites Qo et Qi)

⇒ **Sécurisant**, à l'abri du lessivage après séchage complet de la bouillie



Collis® : préventif contre l'oïdium



- ⇒ Une **efficacité préventive** de haut niveau
- ⇒ A base de **SDHI**, une famille chimique reconnue
- ⇒ **Fiable**, persistance d'action de 12 à 14 jours en fonction de la pousse de la vigne et de la pression parasitaire



2,5 kg/ha d'Enervin® + 0,4 L/ha de Collis®

*Adaptez les cadences en fonction des conditions climatiques de l'année et de la pousse de la vigne. Si la pression black-rot est très forte, resserrez les cadences.

BASF

We create chemistry



soufflet
VIGNE

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Collis® : marque déposée BASF.

AMM n° : 2060085.

Composition : 100 g/l de krésoxim-méthyl + 200 g/l de boscaldid

Formulation : SC

Classement toxicologique :   Attention

H351 : susceptible de provoquer le cancer.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages et doses autorisés :

Vigne - oïdium : 0,4 L/ha

Autres usages : consulter l'étiquette

Nombre maximum d'applications par campagne :

2 applications (application entre les stades BBCH 11 et 83)

DAR : 28 jours ; **ZNT aquatique** : 5 mètres ; **DRE** : 48 heures

Autres conditions d'emploi :

Il est recommandé de ne pas planter de choux-raves, d'endives, de cresson d'eau, de chicorées, des épices ou des herbes pour infusion destinées à l'alimentation humaine sur un sol précédemment traité par du boscaldid. Pour éviter le développement de résistance de l'oïdium de la vigne au boscaldid et au krésoxim-méthyl, le nombre d'applications du produit est limité à 2 applications maximum par cycle cultural de la vigne. Afin de gérer au mieux les risques de résistance aux substances du même mode d'action (SDHI et QoI), il est recommandé de suivre les limitations d'emploi par groupe chimique préconisées par la note relative à la gestion des résistances maladies de la vigne.

Enervin® : marque déposée BASF.

AMM n° : 2100221.

Composition : 120 g/Kg d'amétoctradine + 440 g/Kg de métirame.

Formulation : WG.

Classement toxicologique :  Attention

H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages et doses autorisés :

Vigne, mildiou, black-rot : 2,5 kg/ha

Nombre maximum d'applications par an :

2 non consécutives

Intervalle minimum entre 2 applications 12 jours

Application possible entre stade BBCH 53 et 83

DAR : 35 jours ; **ZNT aquatique et terrestre** : 5 mètres ;

DRE : 6 heures

Autres conditions d'emploi :

Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C.

Alterner l'utilisation de la préparation avec celle d'autres fongicides ayant un mode d'action différent et appartenant à d'autres groupes de résistance afin d'éviter le risque de résistance croisée.

Utiliser la préparation en préventif uniquement.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile certifiés EN 374-3, EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065, EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail.

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	0 800 100 299 <small>Service & appel gratuit</small> ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	 N° Vert 0 800 887 887 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	www.adivalor.fr

Mars 2019. 509VIFE0319EST. ®Marque déposée BASF. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF (0800100299) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.